

## MÉMENTO

### Horaires d'ouverture de la Mairie

Lundi de 9h à 11h et de 14h  
à 16h30

Jeudi de 14h à 19h30

Vendredi de 14h à 16h30

## Édito

Chères MARCILLOISES, chers MARCILLOIS,

Le chantier de l'école a démarré, les pelleteuses sont en action. Le permis de construire des bâtiments SEMCODA est accordé. J'espère que le début des travaux ne tardera pas trop, l'achat du terrain par SEMCODA en dépend et cet achat est nécessaire pour le financement.

J'ai demandé aux responsables de la communication de faire paraître une note d'explication sur le P.I.G. de la plaine des Chères ou sur les PENAP (Périmètre de Protection et de mise en valeur des Espaces Naturels et Agricoles Périurbains). Les esprits s'échauffent sur un problème de territoire protégé depuis longtemps et pour lequel c'est l'état qui détient la solution. Malheureusement un Plan d'Intérêt Général se solutionne parfois au détriment de l'intérêt des particuliers.

Enfin cet hiver rigoureux arrive à sa fin, restons optimistes. Nous venons de changer d'heure, signe des grandes journées qui approchent. Les animations de plein air vont commencer. Que chacun profite au maximum de cette période de réjouissances

**Votre Maire, André DUMOULIN**



## Commission Écocitoyens



Depuis le début de l'année, le rythme n'a pas faibli concernant la concrétisation des fiches actions de l'Agenda 21 de Marcilly d'Azergues. Soixante-dix personnes ont participé avec beaucoup d'intérêt à l'**après-midi ciné-débat** du 4 février autour du film de Cyril Dion, "Demain".

Le 3 mars une quinzaine de marcillois ont été initiés dans le cadre d'une **balade botanique** à la reconnaissance et l'utilisation des plantes sauvages comestibles. Le samedi 17 mars la première **tournée de broyage** a permis à 6 participants de transformer leurs déchets verts en broyat. Par ailleurs, c'est parti pour les **jardins partagés** ! Derrière le city-stade, 6 parcelles individuelles et une communautaire ont été préparées avec soin pour accueillir les futurs jardiniers. La **bibliothèque de rue** est en place, elle sera décorée ultérieurement mais elle est opérationnelle. Enfin retenez la date du samedi 19 mai. Le **Zéro Phyto** déjà appliqué dans notre espace public depuis deux ans sera bientôt obligatoire pour tous. Ainsi l'après midi du 19 mai sera consacré à l'information sur les alternatives à l'utilisation des pesticides, pour les particuliers.

Vous pouvez lire le détail de ces actions et de quelques autres dans le "**4 pages**" **jaune** ci-joint.

**La commission Ecocitoyens** vous invite à l'assemblée constituante de l'association qu'elle souhaite créer pour soutenir, aider et enrichir les démarches de l'Agenda 21.

Celui-ci reste une entité municipale mais a besoin de cette association pour faciliter son fonctionnement.

Nous sollicitons la présence de toutes les personnes susceptibles d'être membres de cette nouvelle association.

**N'hésitez pas à nous rejoindre !**

L'assemblée se tiendra le **mardi 24 avril à 20h** à la Maison Communale au début de la désormais traditionnelle réunion trimestrielle des particip'actifs de l'Agenda 21 marcillois.

**Ghislaine GOUBEAU**

## URBANISME,

### Aménagement du Centre Bourg

Cette fois ça y est. On tient le bon bout. Le réaménagement du centre bourg va bientôt démarrer après de multiples rebondissements et tracasseries administratives qui nous ont contraints à modifier à plusieurs reprises le planning initial.

Dans un premier temps une piste de chantier sera ouverte à l'emplacement de la future voie qui reliera la RD16 à l'Impasse de la Mairie puis se prolongera jusqu'au Chemin Profond. Ces travaux vont nécessiter d'importants terrassements qui vont venir perturber notre tranquillité pendant quelques temps... mais c'est pour la bonne cause.

En effet dans la foulée nous assisterons "aux premiers coups de pioche" de la nouvelle école que nous verrons pousser dans les mois qui viennent face au parking de la mairie. Notre objectif est de faire la rentrée scolaire 2019 dans ces nouveaux locaux. Espérons que ces délais ne soient pas perturbés par des imprévus trop importants.

19 entreprises différentes interviendront sur ce chantier. Soucieux du respect de l'environnement et pour favoriser l'économie locale notre choix s'est porté sur des établissements se situant dans un rayon de 50 kms autour de Marcilly d'Azergues. Dans le même esprit nous avons choisi pour l'école un mode de chauffage alternatif au bois dans la continuité de la démarche éco citoyenne initiée sur la commune.

Par ailleurs, suite au dépôt d'un projet privé, le permis de construire de quatre petits immeubles vient d'être accordé.

Ces immeubles abriteront 18 logements et 4 locaux professionnels : trois de ces locaux sont destinés à des professionnels qui exercent dans le domaine de la santé et le quatrième abritera la poste qui quittera son emplacement actuel dont l'accessibilité ne répond plus aux normes en vigueur. Ces constructions s'établiront entre la RD16 et la mairie le long de la nouvelle voie qui sera créée.

Ces aménagements vont considérablement modifier l'aspect de notre commune et l'arrivée de professionnels dans le secteur tertiaire sera une très bonne chose pour la vie de notre village.

**Georges BELET**

## Information sur le P.I.G. de la Plaine des Chères et la P. E. N. A. P.

**Dans les deux cas il s'agit de protection du territoire pour qu'il reste agricole.**

**P.I.G.** (Programme d'Intérêt Général) : Il a été décidé unilatéralement par l'état, pour une durée indéterminée. Sur Marcilly, il comprend une très grande partie de Champfort et la totalité de la Gay. Il existe depuis de nombreuses années et est renouvelé régulièrement, tous les 3 ans, par un arrêté du préfet. L'arrêté en vigueur actuellement est valable jusqu'au 31 décembre 2018.

**P.E.N.A.P.** (périmètre de Protection et de mise en valeur des Espaces Naturels et Agricoles Périurbains): il s'agit d'une action décidée par le Département qui, à la différence du PIG permet l'obtention d'aides financières pour implanter une nouvelle exploitation, pour changer de culture...

La commune décide si elle veut s'engager dans une PENAP. Elle prend une délibération, oui ou non, valable pour 3 ans. Marcilly s'est engagée dans la PENAP pour 3 ans. Elle a choisi malgré la pression du département et de la chambre d'agriculture de limiter le territoire à celui du PIG.

Si d'ici l'été 2018 la PENAP n'aboutit pas ou si une seule des communes du territoire du PIG dit non, Le préfet prendra un arrêté de prolongement du PIG.

Il est à noter que refuser la PENAP ne permet pas d'espérer un changement de zonage des parcelles. Enfin, comme pour tous

les plans d'intérêt général, POS, PLU, la commune prend sa décision, la concertation avec les propriétaires se fait après, lors de l'enquête publique.

**André DUMOULIN**

## CCAS

### Ce printemps, un après-midi pour les aînés !



Le CCAS propose aux aînés marcillois de se retrouver à la salle des fêtes pour un après-midi convivial.

La joyeuse troupe Artichoz, déjà connue des marcillois, viendra jouer une pièce de théâtre pleine d'humour et nous finirons l'après-midi autour d'un goûter.

Vous êtes âgés de plus de 70 ans, reprenez bien la date : **vendredi 27 avril 2018 à 15h30.**

### Club Mémoire

Date des prochains rendez vous :

**Les vendredis 7 avril - 25 Mai - 29 juin de 9h30 à midi à la salle de la Gare.**

Ateliers ouverts à tous ! N'hésitez pas à nous rejoindre.

**Ghislaine GOUBEAU**

## COMMISSION Relations Infos

### Du nouveau pour les réunions de hameaux

Changement d'organisation : désormais les réunions se font "salle de la Gare" le vendredi à 18h30.

La prochaine aura lieu le 1<sup>er</sup> juin 2018, elle concernera les habitants du Nélie, les Bottières et la Forêt.

Comme d'habitude un courrier de la mairie sera adressé aux personnes concernées.

À l'issue de cette rencontre le verre de l'amitié sera offert.

D'autre part la **commission Relations-Infos** rappelle aux associations qu'il faut faire parvenir en mairie ou à Ghislaine Goubeau, les articles relatant leurs événements pour le Gros Bulletin municipal, au fur et à mesure de leur déroulement, tout au long de l'année.

**Pour la commission Relations-Informations.  
Marie Jeanne GEFFROY**

## Nettoyage de Printemps



*les quelques volontaires présents...*

**Le 17 mars 2018 avait lieu sur plusieurs communes le nettoyage de printemps.**

En ce qui concerne Marcilly, celui-ci a été annulé faute de participants. Il est vrai que la pluie était de la partie

et qu'il fallait une forte motivation pour se déplacer. Cafés et petits gâteaux ont été servis afin de réchauffer les quelques volontaires.

En espérant trouver les ressources nécessaires à cet engagement civique pour le bien de notre planète et la qualité de vie dans notre village, nous ne manquerons pas de vous solliciter l'année prochaine.

**Marie Jeanne GEFFROY**

## Informations sur le déploiement des nouveaux compteurs à domicile

Suite à la mise en œuvre récente de la télé-relève journalière de notre consommation d'eau par foyer, et dans la continuité pour l'amélioration de la maîtrise de nos consommations d'énergie, tous les Marcillois ont reçu une information du prochain changement des compteurs électriques. Par ailleurs, certains d'entre eux raccordés au réseau de gaz ont également été prévenus d'une même opération imminente.

En effet, la loi sur le Grenelle de l'environnement, issue du Code de l'énergie datant de 2009 a contraint chaque fournisseur d'énergie, à mettre en place des dispositifs permettant d'en maîtriser la distribution et l'utilisation.

Le remplacement de nos différents compteurs (eau et électricité pour tous + gaz pour certains) nous donne la possibilité dès aujourd'hui, d'être plus vigilants et raisonnables dans notre consommation, en pensant à demain.

Concernant la commune de **Marcilly d'Azergues** engagée dans une démarche de développement durable, cela est tout à fait intéressant pour veiller aux dépenses de gestion des dix établissements recevant du public.

Pour notre commune, le remplacement des compteurs d'eau est terminé. Dans les prochains mois, nous allons bénéficier des nouveaux appareils, ce qui mérite quelques informations, afin d'être mieux renseignés.

Dans un premier temps, ce sont les **compteurs gaz dénommés "GAZPAR"** qui viendront en lieu et place, dans les logettes situées en bordure de voie publique pour les 122 abonnés Marcillois. Ces travaux effectués uniquement à l'extérieur de la propriété, seront réalisés après un rendez-vous avec l'utilisateur (pour remise en service en leur présence). La télé-relève du gaz s'effectuera depuis un point haut déjà installé dans une autre commune, suffisant pour que Marcilly puisse bénéficier de son utilisation, et afin d'éviter l'ajout d'une nouvelle antenne.

Simultanément, ce sont les compteurs électriques **dénommés "LINKY"** qui vont être mis en place par la Sté SCOPELEC pour les 484 abonnés à Marcilly d'Azergues. Il est possible d'obtenir des renseignements en mairie, où un trombinoscope des personnes intervenantes à domicile est à disposition.

Dans ce deuxième cas, un accord sera programmé également afin de ne pas subir le désagrément d'une coupure électrique d'environ une demi-heure (durée de l'intervention).

A l'inverse des nouveaux compteurs d'eau ou de gaz qui utilisent les radiofréquences, la télé-relève électrique s'effectue une fois par jour vers minuit, par le biais du "courant porteur en ligne" (exemple du baby-phone).

Sur demande uniquement, des données plus précises pourront être relevées toutes les 30 minutes.

Pour votre information, les compteurs changés (propriété de la collectivité) sont enlevés par l'installateur gratuitement, et sont recyclés en France, dans des établissements d'aide au travail pour handicapés (ESAT).

A l'heure actuelle, sur les 35 millions d'installations existantes, 9 millions de compteurs LINKY (produits sur le territoire français) sont déjà en place.

Pour terminer concernant le risque incendie de ce nouveau matériel, il faut savoir que sa conception à une meilleure résistance au feu que l'actuel, mais le risque demeure.

En effet, il est important de savoir que 70 % des incendies domestiques sont d'origine électrique (installation vétuste, surcharge d'intensité, échauffement d'un appareil ou simple grésillement dans le tableau électrique produisant une étincelle à répétition). Ce dernier exemple fréquent pouvant être évité, par une vérification périodique de votre installation électrique (comme effectuée chaque année dans les établissements recevant du public).

Frédéric BLANCHON

## Règlementation du bruit

Afin de ne pas compromettre les bonnes relations de voisinage, nous vous rappelons le règlement en vigueur sur la commune. Les travaux de jardinage ou de bricolage réalisés par des particuliers et susceptibles de causer une gêne pour le voisinage, tels que : Tondeuse à gazon, Tronçonneuse, Perceuse, Scie métallique et tout autre engin. ne peuvent être effectués que :

- Les jours ouvrables : de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h
- Les samedis : de 9h à 12h et de 15h à 19h
- Les dimanches et jours fériés : de 10h à 12h

## Convention de prise en charge de l'avifaune en détresse

Le centre de soins pour oiseaux sauvages du Lyonnais domicilié à Saint Forgeux, a pour but de soigner les oiseaux sauvages, blessés, malades, affaiblis en vue de les relâcher dans des sites appropriés. C'est la seule structure habilitée à recueillir la faune sauvage blessée sur le département du Rhône. La commune s'engage à verser une subvention annuelle de 0,10€ par habitant. En échange, l'association CSOL s'engage à venir chercher les oiseaux dans un temps inférieur à 24h et 365 jours/an.

## Bon geste : tailler sa haie !

Le printemps est là ! Afin que vos haies n'empiètent pas sur le domaine public et ne gênent pas, pensez à les tailler. Vos plantations ne doivent pas empêcher de marcher sur le trottoir ou constituer un danger en empêchant la visibilité.

## Découverte de notre commune :

### PHOTO QUIZ N° 16 : quel est ce lieu ?



Comme dans les précédents bulletins, nous vous suggérons d'approfondir votre connaissance du patrimoine marcillois. Ce puits visible à proximité de l'auberge de Marcilly a été construit en 1805 et est alimenté par les eaux du Verdun. **Mais connaissez-vous son appellation ?**



Concernant le quiz précédent (bulletin municipal), il s'agissait du prolongement de l'impasse des Bottières qui délimite les communes de **Marcilly et de Lissieu**. Ce chemin très ombragé et à peine carrossable qui monte en direction du bois de Janzé, se

transforme ensuite en sentier pédestre pour redescendre vers le château de la réserve situé sur le territoire de **Lissieu**.



## La classe en neuf se prépare

### Ca y est... c'est parti ! 2019 arrive bientôt...

L'amicale des conscrits en 9 est constituée.

Les manifestations sont prévues pour 2018 et en cours pour 2019.

- On commence le **22 Avril 2018** par servir le "vin d'honneur aux 8".
- Le 8 Septembre 2018 stand au forum des associations.
- Le 7 Octobre 2018 notre traditionnelle "brocante".
- Le 10 Novembre 2018 "bal des conscrits".
- Le 8 Décembre 2018 "fête des lumières".
- Et d'autres dates à venir pour 2019...

Si vous êtes né(es) en 9 n'hésitez pas, venez nous rejoindre !

#### Contact :

- Courriel : marcilly.toujours9@gmail.com
- Christine Duperrier (Présidente) - Tél. 06 43 87 68 60
- Dominique Micheli (Secrétaire).

## Comité des fêtes

### Lors de son assemblée générale le Comité des Fêtes a présenté ses projets 2018.

Voici la liste de ce qui nous attend :

- Cette année le **carnaval** est mutualisé : le Comité des fêtes et le Sou des Écoles, vous proposent le thème de la **science fiction**. Il se déroulera le samedi 26 mai.
- La **fête de la musique** sera organisée le samedi 23 juin en collaboration avec la Confrérie du Nœud du Vigneron et La Commission Culture.
- Cette année le **forum des associations** aura lieu après la rentrée scolaire, le deuxième samedi de septembre toujours à la Salle des Fêtes.
- Une nouvelle manifestation nous attend cet automne à la place des Talents Locaux qui, nous vous le rappelons, s'exposent désormais tous les deux ans (prochaine édition en 2019). Une **exposition de véhicules anciens** aura lieu vers la salle des fêtes le dimanche 30 septembre toute la journée.



La nouvelle secrétaire Laura

Le bureau a été un peu remanié : président, Stéphane Buttin ; 1<sup>ère</sup> vice présidente, Angélique Lo Presti ; 2<sup>ème</sup> vice-président, Guy Charme ; secrétaire, Laura Pizzeta ; secrétaire adjoint, Frédéric Blanchon ; trésorier, Sylvain Claudel ; trésorier adjoint, Christian Fonteret.

## Sapeurs pompiers

### Grande journée portes ouvertes !

En juin 2008, le centre de première intervention des sapeurs-pompiers de **Marcilly d'Azergues** rejoignait ceux des communes voisines sur le territoire de **Lissieu**, pour créer une nouvelle caserne dénommée Monts d'Or Azergues.



Pour fêter ce **dixième anniversaire**, l'équipe actuelle composée de 40 sapeurs-pompiers volontaires organise une grande journée "portes ouvertes" **le dimanche 3 juin 2018 à LISSIEU**.

Vous aurez le plaisir de voir les véhicules remisés dans ce bâ-

timent, ou d'autres, issus de l'ensemble du Département, ainsi que certains exemplaires du musée.

Vous pourrez assister à plusieurs démonstrations pratiques et différents exercices (voir photo ci-jointe de la précédente édition).

Parallèlement, petits et grands pourront participer à des ateliers ludiques ou oser l'ascension de la grande échelle. La sécurité routière sera présente et animera un atelier vélo pour la conduite des enfants, et un "crash-test" pour les adultes.

Enfin, une exposition de dessins des enfants des classes maternelles de nos cinq communes viendra agrémenter cette journée. Nous vous attendons nombreux, avec plein de surprises.

**Frédéric BLANCHON**

# Agenda

## Avril

**Vendredi 6 avril : AG des Uns**

Classes en 1 - Salle de la Gare

**Samedi 7 avril : Remise des cocardes**

Classes en 8 - Maison Communale

**Dimanche 8 avril : Coupe de l'Auberge**

Amicale Boules - Maison Communale

**Jeu** **di 12 avril : Finale de la Coupe de l'Auberge**

Amicale Boules - Maison Communale

**Samedi 14 avril : Concours de pêche**

AAPPMA - Étang de Civrieux d'Azergues

**Dimanche 15 avril : But d'Honneur**

Amicale Boules - Maison Communale

**Vendredi 20 avril : Défilé humoristique**

Classes en 8 - Village et Place des Marcilly

**Dimanche 22 avril : Journée des conscrits**

Classes en 8 - Village et salle des Fêtes

**Vendredi 27 avril : Après-midi Spectacle pour les Aînés** - CCAS - Salle des Fêtes

**Vendredi 27 avril : passation de présidence** - Classes en 6 - Maison Communale

## Mai

**Samedi 5 mai : Après-midi du Tennis Club**

Tennis Club Marcillois

Stade - Club de Tennis

**Mardi 8 mai : commémoration**

Anciens combattants

Monuments aux morts et Salle de la Gare

**Samedi 12 mai : Repas convivial**

Association d'Éducation Populaire - Salle St Emile

**Samedi 19 mai : Journée d'Information**

Zéro Phyto - Agenda 21 - Salle des Fêtes

**Samedi 26 mai : Carnaval**

Comité des Fêtes - Village

## Juin

**Dimanche 3 juin : Concours de Pétanque**

Sté de Chasse - Maison Communale

**Dimanche 3 juin : Portes ouvertes**

Sapeurs Pompiers - Caserne Intercommunale

**Samedi 9 juin : Journée des 8**

Classes en 8 - Maison Communale

**Dimanche 10 juin : Challenge de l'Amicale**

Amicale Boules - Maison Communale

**Jeu** **di 14 juin : Assemblée générale**

Association Sportive de Marcilly - Salle des Fêtes

**Vendredi 15 juin : commémoration**

Anciens combattants - Stèle RD 306

**Lundi 18 juin : Assemblée générale**

Danses du Monde - Maison Communale

**Mercredi 20 juin : Barbecue**

AMAPOM - Maison Communale

**Vendredi 22 juin : Coupe du souvenir**

Amicale Boules - Maison Communale

**Samedi 23 juin : Fête de la musique**

Comité des fêtes/Commission culture

Place des Marcilly ou Salle des Fêtes

**Samedi 30 juin : Kermesse**

Sou des Écoles - Salle des Fêtes

## Juillet

**Samedi 7 juillet : Repas convivial**

Société de Chasse - Maison Communale

